



Printemps 2013

LA VERITE DUE AUX MONTESQUIVAINS

Certains Montesquivains anonymes (!!??) diffusent des articles concernant plusieurs aspects de la fiscalité ou de la dette de la commune. Les chiffres et les propos anonymes qui sont répandus découlent d'un nouveau venu sur internet (proxiti.info) qui fait preuve d'une grande méconnaissance de la réalité des choses, sans tenir compte des objectifs des communes, des spécificités, des contraintes ou du contenu des décisions d'un conseil municipal. Contrairement aux dires de ces Montesquivains anonymes, le déficit d'investissement n'a pas pour conséquence un nouvel emprunt ; la preuve en est qu'il n'y a pas eu de nouveau prêt en 2012, puisque le déficit d'investissement est largement compensé par l'excédent de fonctionnement (nous tenons à la disposition de ces personnes, et de vous tous, les éléments précis concernant ce point).

Pourtant, les séances de nos conseils municipaux sont publiques et certains Montesquivains y assistent. Les budgets sont à la disposition de tous et chacun peut venir demander des précisions ou des explications en mairie. Mais la mauvaise volonté, pour ne pas dire la mauvaise foi, s'essaie toujours à manipuler l'opinion publique.

Vous trouverez ci-dessous quelques éclaircissements sur la situation réelle.

Fiscalité locale : Comment la fiscalité locale de la commune a-t-elle évolué de 2001 à 2012 ?

En 11 ans, le taux de taxe d'habitation est passé de 12,50 % à 14,60 %, soit une augmentation de 16,8 % (1,7% en moyenne par an). Ce taux n'a pas varié en 2012 et ne bougera pas en 2013. C'est d'ailleurs une erreur que de calculer le montant de la taxe par habitant puis par foyer. Les éléments de calcul n'ont rien à voir avec les personnes composant le foyer, mais sont établis uniquement sur la valeur locative cadastrale, elle-même calculée à partir de divers éléments constituant l'habitation.

D'autre part, le taux décidé par la commune ne reflète pas l'augmentation des taxes payées par les contribuables. Ce sont les bases des valeurs locatives, actualisées annuellement par les services des finances publiques qui en sont la cause, et cela dans le but de tenir compte de l'inflation et de l'évolution des éléments de confort des habitations.

Sur cette même durée de 11 ans, le taux des taxes foncières est passé de 18,50 % à 19,6 %, soit une augmentation de 5,95 %. Ce taux n'a malheureusement jamais augmenté sous la mandature précédente. Il a évolué de 5,95 % depuis notre arrivée. Il n'évolue plus depuis 2011 mais les bases sont augmentées chaque année par les services des finances publiques de l'Etat.

Il faut se rappeler que le niveau des taxes était déjà largement supérieur à la moyenne de ceux des communes de la même strate, avant les années 2000.

Il est d'ailleurs dommage et imprévoyant de la part de la municipalité précédente de n'avoir pas, même légèrement, augmenté les taux ci-dessus, ce qui lui aurait permis d'améliorer son autofinancement, de financer ainsi ses investissements en ayant moins recours à l'emprunt, en allégeant le poids des remboursements pour l'avenir. De même, la trésorerie nécessaire au règlement des charges courantes était insuffisante, les rappels à l'ordre de la trésorerie générale étaient réguliers avant 2008.

Dette de la commune de MONTESQUIEU : voici quelques précisions qui pourront permettre à chacun de juger en connaissance de cause.

Voici les chiffres exacts et les explications appropriées :

Sous la mandature précédente, il a été souscrit 688 823 € de nouveaux crédits, dont 188 000 € consécutifs à l'arrêt du SIVOM, et 500.823 € destinés à «remodeler» la salle Jean THUBERT (réception de travaux non réalisée, chauffage inadapté qui a dû être remplacé, isolation bâclée, mezzanine inutilisable car non conforme aux règles de sécurité, salle non conforme pour le SDIS et la SOCOTEC), à aménager le parc des sports notamment, dont on connaît le succès, et à faire des travaux dans la mairie qui n'est toujours pas isolée (petite anecdote : il faut traverser la salle du conseil pour se rendre aux toilettes).

En 2008, la municipalité actuelle a emprunté 125.000 € pour payer 171 ha de bois **achetés en 2007 par la précédente municipalité** (à quelle fin ?) pour 80 000 euros, et financer les premiers investissements (travaux de voirie notamment). Le solde du compte auprès de la trésorerie ne permettait pas de régler quelque facture que ce soit.

En 2011, la commune a emprunté 185.000 € pour saisir l'opportunité d'acheter une maison et pour payer les derniers travaux de l'appartement au-dessus de l'épicerie, lui aussi loué depuis. Le remboursement annuel de ce prêt est de 12.829 €. Les loyers encaissés pour la maison et l'appartement s'élèvent à 12.360 €. Voilà la réalité rétablie, et il nous semble qu'enrichir le patrimoine de la commune sans accroître les charges est plutôt une opération intéressante pour nous tous. En fait, l'achat de la maison, rue des mésanges, correspond à un placement à 6,70%, taux introuvable aujourd'hui.

Donc, sur un total emprunté de 310.000 € entre 2008 et 2012 sous la mandature de notre Maire, 80 000 € concernent la précédente équipe, 185 000 € concernent des investissements productifs qui enrichissent le patrimoine de la commune (avec les annuités perçues par les loyers) et 45.000 € sont relatifs aux premiers investissements de voirie de 2008, aucun entretien n'ayant été réalisé dans les 5 années précédant notre arrivée.

L'annuité de la dette par habitant à Montesquieu est passée de 101 € en 2008 à 78 € à fin 2012. Pour information, l'annuité de la dette par habitant au plan départemental pour les communes de même taille est de 146 € et au plan national de 83 €.

L'endettement par habitant est passé de 762 € début 2008 à 533 € à ce jour. La moyenne départementale est de 1042 € et la moyenne nationale se situe à 595 €, toujours pour des communes de même taille.

La trésorerie du Boulou, notre organisme de tutelle, a toujours émis des rapports satisfaisants sur la gestion de la commune depuis 2008, contrairement aux années antérieures à 2008.

On sait bien que les chiffres donnés bruts ne signifient rien, mais certains, toujours bien intentionnés, les avancent, à tort, comme s'il s'agissait de «paroles d'évangile».

Venons-en aux commentaires «éclairés» diffusés par des tracts.

Il ne sera question que du dernier bulletin distribué par l'AMIC. Dire que Mme le Maire a dirigé la commune de façon autoritaire n'est pas loin de la réalité, car personne ne peut diriger une quelconque entité de façon conviviale, en écoutant toutes les doléances, en n'avançant qu'au travers de la concertation ou du compromis. C'est un frein dont il convient de se servir avec parcimonie. Mme le Maire a géré les affaires de la commune avec la rigueur nécessaire, et toujours avec le soutien de son conseil municipal.

Aucune décision «méfaste» concernant l'école n'a été prise, bien au contraire, et nous avons toujours agi en consultant le directeur et les enseignants.

Quant aux radiations sur les listes électorales, il est temps de stopper cette calomnie, et nous attendons d'ailleurs vainement que, sur ce sujet, ceux qui en parlent aillent plus loin dans leur démarche en saisissant la justice s'ils estiment que c'est nécessaire (pourquoi ne le font-ils pas ?).

Pour ce qui est de la destitution d'un adjoint, personne, hormis l'équipe municipale, n'a le droit, ne connaissant pas les raisons de cette très pénible affaire, de juger. Nous rappelons que c'est bien le Maire, en accord avec son conseil municipal qui l'a élue, et non les administrés, qui avaient nommé l'ex 1^{ère} adjointe à son poste. Nous ne regrettons pas notre position qui était largement justifiée.

Il paraît que le projet municipal du Couloumer arrive tardivement et serait lié à une opération «électorale». Il serait arrivé bien plus tôt si la commune avait eu quelques moyens financiers pour en assurer la réalisation. Il a fallu patienter plus de 4 ans pour reconstituer la trésorerie et avoir les moyens financiers d'accompagner notre projet, notamment par des économies budgétaires. Nous rappelons que ce projet n'a rien à voir avec celui de la précédente équipe qui prévoyait de céder une bonne partie du Couloumer **au prix de 27 euros le m²**. Quelle belle affaire !

Pour ce qui est du dernier article de l'AMIC intitulé «des mauvaises ondes ont la peau dure» :

- Le maire n'a jamais demandé à la gendarmerie d'intervenir, c'est le prestataire de SFR qui jugeait cette intervention nécessaire pour garantir la bonne exécution de leurs travaux.
- Le maire a proposé par écrit sans succès à SFR l'implantation de l'antenne aux «13 vents», lieu qui paraissait correspondre aux besoins, équipé en électricité mais qui, techniquement, ne convenait pas à l'opérateur, puisque la couverture réseau pour la commune était insuffisante.
- C'est la précédente municipalité qui a initié ces projets d'implantation d'antenne, avec plusieurs opérateurs d'ailleurs, et nous sommes prêts à en produire les preuves, dérangeantes pour certains. Le dossier a été consulté par certains Montesquivains contestataires qui ont occulté la réalité, et par certains Montesquivains de bonne foi qui ont compris le sujet.

Aucun merci à tous ces acteurs de la communication erronée pour leur manque d'objectivité et leur manque de transparence tout au long de notre mandat.

Le débat constructif OUI quand il est loyal !

Certains d'entre vous ont bien entendu que notre porte est toujours ouverte mais d'autres ne l'ont jamais franchi pour s'informer. C'est pourquoi nous devons, non pas faire de la «publicité» à ces médisants, mais faire ces mises au point sur des sujets qui interpellent les riverains.

Merci à ceux qui enrichissent notre réflexion et permettent que la commune avance positivement dans un esprit optimiste. Nous sommes très attachés à conserver une ambiance sereine, conviviale et constructive dans notre village.

Le rapport annuel complet de la trésorerie du BOULOU est bien entendu à la disposition de chacun en mairie, cependant, vous trouverez, ci-joint, un extrait de ce rapport intitulé « VALORISATION DU COMPTE DE GESTION EXERCICE 2012 » dont lecture a été faite par Madame Nathalie Pujol, conseillère municipale, lors de notre dernier Conseil Municipal du 27 mars 2013.

Appel aux artistes de la commune

Chaque année, à l'occasion des vœux du Maire, nous souhaitons mettre à l'honneur un artiste du village, en reproduisant l'une de ses œuvres. Cette année, nous avons décidé d'associer les enfants de l'école au choix de l'œuvre. Aussi, nous lançons un appel à tous les artistes montesquivains intéressés par ce projet, afin qu'ils nous proposent une de leurs œuvres, avant le 10 juin 2013, que nous soumettrons ensuite au vote des écoliers. Cette œuvre peut se présenter sous différentes formes: peintures, sculpture, etc.

La reproduction de l'œuvre ne donne droit à aucune compensation financière pour son auteur.

Réseau cinémas de proximité

Depuis 1983, Cinémaginaire fait revivre le cinéma de proximité dans une cinquantaine de communes et proposera cet été 2 séances nocturnes à Montesquieu. Les dates nous seront communiquées ultérieurement. Les personnes intéressées sont invitées à venir s'inscrire en mairie. **Tarifs** : 5 € (tarif plein) / 4 € (tarif réduit jeunes, chômeurs, cartes d'abonnement...) / 2,50 € (tarif séances spéciales jeune public)



Initiation à la langue catalane

Dans le cadre de sa mission de promotion de la langue catalane et de la culture catalane, la Generalitat de Catalunya propose une mise à disposition de ses services sous forme de cours intensifs destinés au personnel administratif, aux membres du Conseil municipal et aux membres des associations de la commune. Les cours débiteront le 5 juin 2013 et seront intégralement pris en charge par la Generalitat de Catalunya. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront formalisées dans leur ordre d'arrivée (04.68.35.17.14).

Nouveau sur le territoire communautaire !

Carole vous propose des solutions pour vous simplifier la vie (se reporter au flyer ci-joint)

Recensement fibre optique

Bon nombre d'administrés rencontrent des difficultés pour accéder à Internet avec un débit suffisant. Ce problème peut être résolu, à condition que les abonnés, tous opérateurs confondus, soient nombreux à se manifester, en proposant l'installation de la fibre optique par **France Telecom qui en réaliserait l'investissement.**

Nous invitons tous les administrés qui seraient intéressés, à déposer une demande en ce sens auprès de la mairie avant le 30 juin 2013 (un courrier type est à votre disposition en mairie). Madame le Maire s'engage à transmettre cette requête à France Telecom.

LES REALISATIONS EN 2012

En 2012, nous avons près de 300.000 € d'investissement, sans compter les travaux effectués à notre demande par des organismes tels que les SIVU, la CDC, l'ONF.

En matière de voirie et signalétique :

- continuation de l'enfouissement des réseaux électriques aux Trompettes Hautes
- effacement des réseaux électriques au carrefour des Agouillous
- goudronnage de la rue du Faisan
- goudronnage de la fin du chemin des vignes
- réfection de l'écoulement du réseau pluvial au bout de la Grand'rue
- réalisation d'éclairage public et d'un trottoir rue des Pêcheurs
- remplacement d'une grille en fonte qui a été volée en 2011 par une grille en fer Chemin de Las Serres
- curage des fossés d'une partie des voies communales
- débouchage du réseau pluvial dans une grande partie du village
- mise aux normes du trottoir devant la salle Jean Thubert et la Médiathèque pour les personnes à mobilité réduite
- élagage des arbres du chemin de las Basses et de la rue Longue
- asphaltage de sécurité devant le portail de l'école
- réfection de la piste d'accès au belvédère qui nous a été OFFERT
- remplacement du panneau d'information vandalisé en 2011 au Parc des Anglades qui nous a été OFFERT

En matière de bâtiments communaux et tourisme :

- réhabilitation de l'appartement au-dessus du bistrot de pays
- remplacement du chauffage de la salle de motricité à l'école
- création d'une table d'orientation au-dessus du tunnel de la LGV qui nous a été OFFERTE
- illumination du Château
- rénovation de l'éclairage du Musée, de ses vitrines et rationalisation de son tableau électrique
- achat d'un écran plat permettant la promotion de notre département et principalement de notre commune
- acquisition de 4 tableaux historiques
- réalisation du livret sur les combats de Montesquieu de 1794
- réalisation de la flamme postale qui contribue à la promotion de notre village et intéresse les collectionneurs
- mise en place d'une main courante à l'escalier de la Mairie
- étude relative à l'Eglise St Saturnin par un architecte agréé
- embellissement par fleurissement des mâts de signalétique dans le vieux village
- embellissement de l'avenue Galy et de l'entrée des Agouillous par garde-corps fleuris
- remise en peinture de toutes les ferronneries et boiseries de la commune
- mise en place de mobilier urbain en bois au belvédère au-dessus du tunnel de la LGV et aux Trompettes Hautes qui nous a été OFFERT
- organisation d'une journée classe verte avec les enfants de l'école et les enseignants sur le thème «connaissance du patrimoine environnemental du village»
- sans oublier les travaux financés par la Municipalité et réalisés avec l'aide des bénévoles des Amis de la Montagne qui ont réhabilité un casot en ruines situé dans le parc au nord des Trompettes Hautes et qui offre un espace convivial, de détente agréable pour tous.

En matière de Plan Communal de Sauvegarde :

Ce document est obligatoire et complète le DICRIM que vous avez reçu l'an dernier. Il s'adresse aux services en charge de la sécurité du territoire et nous a été délivré sous forme de CDROM. Le support papier doit nous être remis très prochainement par l'expert en risques.

En matière d'environnement lié à la sécurité :

- entretien des ravines par les agents du chantier d'insertion
- plantations régulant l'extension du roseau de Provence et maintenant les berges du Tech sur les terrains communaux situés à hauteur du barrage de Nidolère
- entretien et fleurissement du terrain du Mas Santraille

En matière de jumelage :

Les journées officielles de jumelage avec Biure d'Emporda se sont déroulées en mars et mai 2012. Elles ont été suivies de la participation en août à la fête patronale de Biure, de l'invitation des Biurencs à la fête nationale du 14 juillet, de la présentation d'une soirée théâtrale en octobre, au profit de villages sinistrés par l'incendie de juillet 2012, dont la recette a été versée à M. le Maire de Biure.

LES REALISATIONS EN COURS ET A VENIR

Projets liés aux économies et donc à une bonne gestion :

Poursuite de la rénovation de l'éclairage public afin d'optimiser et de diminuer la consommation, avec :

- le remplacement de lampadaires à boules
- la suppression des lampes à vapeur de mercure qui seront obsolètes en 2014
- la mise en place d'horloges astronomiques dans les postes de transformation
- le remplacement des lampes en «sur éclairement» par des lampes de puissances adaptées
- la réfection de 4 armoires électriques en mauvais état

Projets courants :

- mise en place de signalisation relative à la limitation de vitesse dans certaines rues comme la rue du Renard, la Rue Longue
- entretien de la piste Est, par le SIVU des Albères, portion allant du plateau des 13 Vents au Col Llinas
- remise en état de la portion de piste menant de la zone technique LGV au plateau des 13 Vents, par le SIVU des Albères
- réalisation de 2 projets pédagogiques, avec la participation de la municipalité, pour les enfants de l'école, l'un avec l'école de Biure, l'autre avec le SIVU du Tech
- nouvelle journée classe verte complémentaire à la 1^{ère} avec les enfants de l'école et leurs enseignants
- élaboration et édition d'une nouvelle carte postale qui permet de faire connaître Montesquieu des Albères, notre si beau village, à travers le monde. Vous pouvez la trouver au Bistrot de Pays ou à la mairie.
- réalisation de 2 panneaux «Montesquieu village Historique»
- réalisation et livraison de la table d'orientation circulaire au Château

- pose prochaine d'une main courante et d'un garde-corps sur le site du Château
- inauguration officielle des réalisations portant sur la Bataille du Boulou-les Combats de Montesquieu (prévue le 16 juin 2013 pour laquelle vous recevrez une invitation)
- réfection et remise en eau de la Fontaine Neuve par les Amis de la Montagne.

Projet de la zone 3Na : (projet privé situé en bas du village vers les Agouillous) il va entrer en phase d'aménagement à l'initiative de ses propriétaires et permettra de concentrer nos entrepreneurs. Ce site restera un espace privé, dont le volet environnemental et paysager ne sera pas occulté. Chacun y trouvera satisfaction puisque les riverains évolueront sur un territoire où chacun aura sa place sans gêner l'autre.

Projet du Couloumer : il vous a été présenté le 18 décembre dernier, c'est un projet ambitieux en matière d'investissement, recentrant les services administratifs et l'espace commercial, alliant quelques parcelles à la vente pour les primo accédants. Il deviendra un lieu central de rencontre et de service, avec un parking, utile aux Montesquivains mais aussi aux visiteurs de passage. L'aspect paysager et environnemental aura toute sa place. Ainsi, les Montesquivains et les personnes en villégiature auront à loisir d'en profiter et de faire prospérer le Bistrot de Pays. Nous ne manquerons pas de vous réunir dès que le projet avancera.

Projet portant sur la révision du POS qui deviendra un PLU : il est toujours en cours et nous permettra d'organiser une réunion avant sa transmission en Préfecture.

Tous ces projets, étudiés, débattus par le conseil municipal et réfléchis, permettront de créer une communauté de vie. Nous devons harmoniser et organiser cette communauté de vie dans la cohésion, l'espérance, la confiance et la sérénité.

Malgré la période difficile que chacun traverse, nous sommes confiants, et nous nous engageons pour cette année, alors que la part communale de nos impôts a peu augmenté durant les 10 dernières années, à maintenir les taux d'imposition actuels.

Depuis 2008, nous avons investi près de 1.700.000 € et obtenu près de 320.000 € de subventions. Pour une commune de notre strate, on peut dire que c'est réconfortant, avec des résultats financiers en excédent, ce qui permet de se projeter vers l'avenir avec audace et confiance.

Nous ne sommes pas là pour dépenser inconsidérément. Et la preuve vous en a été faite par nos budgets successifs, qui sont à la disposition de chaque Montesquivain. Ces budgets sont en excédent. Nous restons donc très attachés à veiller à utiliser, avec précaution, votre argent. Cela mérite une petite considération et du respect, surtout de la part de ceux (bloggeurs par exemple) qui devraient faire une formation sur les finances locales avant de tirer des conséquences erronées des informations dont ils disposent.

ETAT CIVIL 2012

<p>Naissances : TACNET Emy HERNOULD Chayton GEORGET DESPERGUES Rachel MONTERO Tessa CAUTRES Joan</p> <p>Décès : BOURNY Raymonde ESCHEMANN Georgette LANGONNE Daniel LAGIER Gilles MAURY Alain GOYET André CASTILLO Grégorio CHOVET Michel GAVARA Vincent GERIN Jean SAINT-DIZIER Gérard VILAR Paul CASTANE Jeanne QUINZAT Marc GORREE Roselyne VILLALON Francis HORN Jean BRUCHON Jean ASTIER René BOISDRON Huguette</p>	<p>Mariages : DOUAY Jean-Marie / CRANSTONE Tina SCIRE Jean / COLSY Marie-Odile BOU Stéphane / LEROY Catherine SELKE Pierre / LAGUERRE Sabine CHAVARRIA Gilbert / LE NEZET Annick</p> <p>Mme le Maire et le Conseil Municipal souhaitent la bienvenue aux nouveaux arrivants : M. et Mme COURBET M. et Mme LACOMBE Pierre M. et Mme CHALAMET M. et Mme PIQUEMAL M. et Mme BARZIC M. et Mme BIECHY M. et Mme PALMOURIES M. et Mme LLOBERES</p>
---	---

RAPPEL MARCHÉ DE PLEIN VENT**TOUS LES MARDIS MATINS SUR LE PARKING DE LA MAIRIE**

- **Joaquim et Ange** : fruits et légumes.
- « **Via Monte Grappa** » (Angelina Revello) : traiteur, charcuterie, fromage, produits du terroir...
- « **Aux délices de Sand** » (Sandrine Martinez) : épicerie fine, produits régionaux...
- **Al Peix** : poissonnier – **Sur le marché à partir de 11h30/11h45**
- + Cheminées/fenêtres/matelas occasionnellement

NUMEROS UTILES**Mairie : 04.68.89.60.49****Agence postale communale : 04.68.21.14.51****Epicerie : 04.68.37.59.96****Ecole : 04.68.89.86.06****Communauté de communes Albères Côte Vermeille : 04.68.81.63.77****Service eau potable/assainissement Communauté de Communes : 04.68.95.21.95**

Pour toutes informations utiles et complémentaires, n'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.montesquieu-des-alberes.fr)



VALORISATION DU COMPTE DE GESTION ARRIVÉ

FICHE A EFF

EXERCICE 2012

21 MARS 2013

Mairie de MONTESQUIEU
DES ALBERES

COMMUNE DE MONTEQUIEU DES ALBERES.

Les Dépenses de Fonctionnement : Les volumes des masses de répartition, dans la réalisation des charges de fonctionnement, sont stables sur les deux derniers exercices. Les charges de personnel (47%) et charges à caractère général (33%) constituent les deux postes essentiels des dépenses de fonctionnement de la collectivité. Le montant par habitant des charges de fonctionnement s'élève à 603€, inférieur à celui de la moyenne Départementale (829€) ou Régionale (706€), mais légèrement supérieur à la moyenne nationale (585€).

Les Produits de Fonctionnement : Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est quasiment de 100%. Globalement le produit de fonctionnement par habitant (827€) est conforme aux moyennes, Départementale (964€), Régionale (869€) et Nationale (747€). Le montant du produit des recettes fiscales (524€/h) est bien supérieur à celui constaté dans les communes de même catégorie, 369€ pour le Département, 337€ pour la Région et 276€ au plan national. A contrario les recettes issues de la DGF sont moindres dans la commune (150€) contre 216€ pour les communes de même catégorie dans le Département et 185€ au plan Régional ou 174€ au plan National.

Les produits étant supérieurs aux charges, le résultat comptable de fonctionnement est donc positif puisqu'il s'élève à 261 210€ soit 223€ par habitant

Les Dépenses d'Investissement : En 2012 les dépenses d'investissement de la Commune ont diminué par rapport aux deux exercices précédents, le taux de réalisation des dépenses d'investissement ne s'est élevé qu'à 44%.

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 245€ par habitant, montant inférieur aux moyennes Départementale, Régionale ou Nationale, situées aux environs de 300€/h.

Le montant de l'encours de la dette au 31/12/2012, (533€/h), est inférieur à celui observé dans le Département (1042€), la Région (711€) ou au plan National (595€).

En 2012, sur 318€ de dépenses d'investissement, 56€ étaient consacrés au remboursement du capital de la dette

Les Recettes d'Investissement : Le montant 2012 des recettes d'investissement s'élève à 422€ par habitant dont 246€ constitués par un prélèvement sur l'autofinancement. La commune n'a pas fait appel à l'emprunt et présente au 31/12/2012 un déficit d'investissement cumulé de - 165 942€.

Résultat et Autofinancement : Le résultat positif 2012 de fonctionnement cumulé de 526 682€ démontre une capacité d'autofinancement qui devra être employée en partie à couvrir le déficit d'investissement.

La capacité d'autofinancement nette de remboursement d'emprunt par habitant (179€) est conforme voire supérieure au ratio Régional (105€), National (110€) et bien meilleure qu'au plan Départemental (40€).

Le Trésorier,

Jean-Philippe BONAURE.